

“ n'est plus un événement douteux pour personne. . . .  
“ Il existe, on le sait, d'autres versions sur le fait histo-  
“ rique que nous traitons ; mais toutes concourent au  
“ même but, toutes affirment la même chose, et c'est là  
“ l'essentiel pour nous. . . . Cette diversité, même de sen-  
“ timents, loin d'affaillir notre tradition, semble au con-  
“ traire lui donner une plus grande sanction par l'accord  
“ unanime qui existe sur le sujet principal. Un martyro-  
“ loge très-ancien, conservé autrefois dans les archives du  
“ chapitre avec le plus grand soin, parlait de cette transla-  
“ tion du corps de sainte Anne. Plusieurs auteurs affirment  
“ qu'il fut transporté d'Orient en Occident et déposé dans  
“ les Gaules. Mais où se fit ce dépôt ? Aucune ville de  
“ cette partie de l'empire romain ne revendiqua jamais  
“ pour elle l'honneur de le posséder tout entier, si ce n'est  
“ la ville d'Apt. C'est donc ici un fait reconnu et accepté ;  
“ de là aussi notre point de départ. Mais avant il est  
“ nécessaire d'observer, avec M. de Remerville (1) qui  
“ avait étudié la question et l'avait approfondie avec un  
“ soin minutieux, vérifié les actes, consulté les ouvrages  
“ propres à l'éclairer, que toutes les parcelles des reliques  
“ de la Sainte, conservées dans certaines églises d'Europe,  
“ sont apocryphes, si elles ne viennent de notre ville. Les  
“ unes ont des titres qui le constatent, d'autres possèdent  
“ des parties d'ossements qui n'ont plus été trouvés ici en  
“ faisant l'inventaire ; ce qui doit être une preuve suffi-  
“ sante de leur authenticité. (2) ”

Les mêmes faits sont consignés dans l'office concédé à l'Eglise d'Apt. Nous traduisons les leçons du second nocturne.

(1) Histoire manuscrite de l'église d'Apt, par M. de Remerville.

(2) De la dévotion à sainte Anne, ou culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne cathédrale d'Apt en Provence, par X. Mathieu.